

Bois énergie et écrêtement de la pointe de consommation électrique : une étude Poujoulat dimensionne l'apport du chauffage au bois

Paris, le 9 décembre 2022

Avec l'arrivée des températures hivernales, le système électrique pourrait être sous forte contrainte selon RTE. Dans ce contexte, le Groupe Poujoulat a réalisé une étude pour dimensionner l'apport du chauffage au bois (à bûches et à granulés) dans l'écrêtement de la pointe. Cette étude, basée sur des données enregistrées lors d'une enquête IFOP/Poujoulat conduite auprès de 400 propriétaires d'appareils de chauffage au bois, montre la contribution indispensable du chauffage au bois dans la maîtrise des consommations d'électricité pour le chauffage. La puissance évitée à 19h00 un soir d'hiver est estimée à 10 GW soit dix tranches nucléaires.

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- ✓ Le bois-énergie domestique est la **1^{ère} source d'énergie renouvelable du pays**.
- ✓ **Plus de 7 millions de ménages utilisent un équipement de production d'énergie** pour tout ou partie de leur besoin de chauffage.
- ✓ **24% des besoins de chauffage du secteur résidentiel** sont couverts par le bois-énergie domestique.
- ✓ Le bois-énergie domestique permet de **réduire l'appel de puissance électrique de 10 GW** les soirs d'hiver.
- ✓ Un **écrêtement supplémentaire de 5 à 11 GW est possible à l'horizon 2030** en fonction du déploiement de nouveaux équipements.

Retrouver l'étude :

https://www.poujoulat.group/2022_BoisEnergieDomestique_et_pointe_electrique_Etude_Poujoulat.pdf

Contact : Damien MATHON, Secrétaire Général / d.mathon@poujoulat.fr

A propos du Groupe Poujoulat : Entreprise de taille intermédiaire à capital majoritairement familial, le Groupe Poujoulat est le leader européen des conduits de cheminée et des cheminées industrielles et le leader français des biocombustibles à usage domestique. Le groupe emploie 1800 salariés.